

**EB19.R71 Médaille et prix de la Fondation Darling**

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Comité de la Fondation Darling ;<sup>2</sup>

Notant que les intérêts produits par le capital de la Fondation ont atteint en 1956 un montant suffisant pour permettre l'attribution d'une médaille et d'un prix,

1. PREND ACTE avec satisfaction de la décision du Comité de décerner la médaille et le prix de la cinquième attribution au D<sup>r</sup> P. F. Russell ;
2. ESTIME, conformément à la recommandation du Comité, que la remise de cette distinction doit revêtir la plus haute solennité en présence d'une assistance universelle ; et, en conséquence,
3. PRIE le Directeur général de faire le nécessaire pour que la médaille et le prix soient remis par le Président de la Dixième Assemblée mondiale de la Santé au cours d'une séance plénière de cette Assemblée ; et
4. PRÉCISE, à la suggestion du Comité, que si le lauréat devait être dans l'impossibilité d'assister en personne à la séance de l'Assemblée, la distinction serait remise au chef de la délégation nationale du pays du lauréat, lequel la recevrait ultérieurement de ses mains.